

**NOM :**  
**Prénom :**  
**Classe :**  
**Date :**

## Exercice de compétence n° 2 : les mobiles de la colonisation

Vous allez étudier les mobiles de la colonisation, les raisons qui expliquent l'expansion coloniale belge au Congo au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Vous disposez d'un ensemble documentaire et d'une note sur les auteurs.

1. Après avoir distingué les traces du passé des travaux postérieurs, identifiez en fonction de la question de recherche les documents pertinents.

*Justifiez chaque fois **explicitement** votre réponse : quels sont les éléments qui vous permettent de dire qu'il s'agit d'une trace du passé ou d'un travail postérieur, quels sont ceux qui vous permettent d'avancer que ce document est pertinent ou non pertinent.*

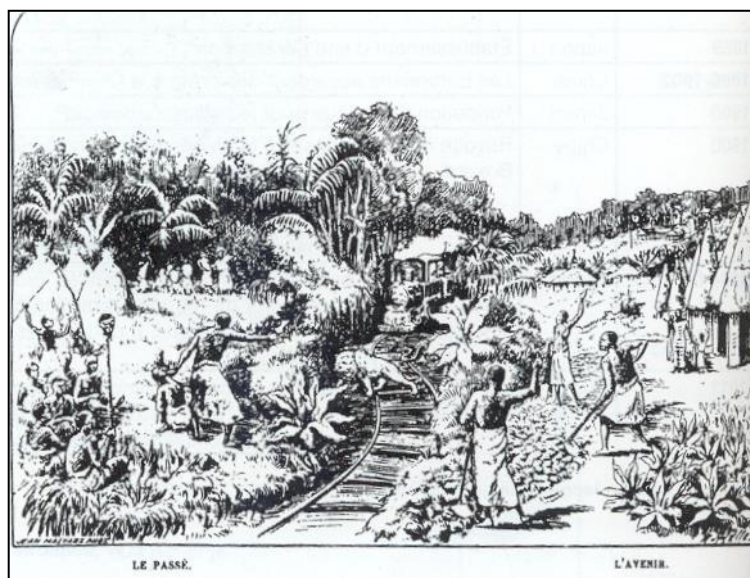
2. **Pour la (ou les) trace(s) du passé que tu as identifiées comme pertinente(s)**, énoncez la (ou les) raison(s) de lui (leur) faire confiance ou de s'en méfier.

### Document n°1

Wanting to settle, in a spirit of mutual good will, the conditions most favorable to the development of commerce and of civilization in certain regions of Africa, and to assure to all the peoples the advantages of free navigation on the two principal African rivers which empty into the Atlantic Ocean; desiring, on the other hand, to prevent misunderstandings and disputes which might arise in the future over new possessions on the African coast, and concerned at the same time with the means of improving the moral and material well-being of the indigenous populations, [the signatory States] have resolved, on the invitation which has been addressed to them by the Imperial Government of Germany, in agreement with the Government of the French Republic, to convene for this purpose a conference in Berlin.

**Extrait des résolutions de la conférence de Berlin, 23 février 1885 (D'après H. BRUNSCHWIG, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1993, p. 112-113.)**

### Document n°2



**A. HALLEZ**, gravure dans **A.-J. WAUTERS**, *Voyage en Afrique de Bruxelles à Karéma, Le royaume des éléphants*, Bruxelles, J. Lebègue, 1991, p.80.

### Document n° 3

Un film documentaire intitulé *Le roi blanc, le caoutchouc rouge, la mort noire* a provoqué, au printemps 2004, une très vive polémique autour de l'expérience coloniale de la Belgique au Congo. Au coeur de ce qui a pris l'allure d'un différend : le système d'exploitation mis en place, en Afrique centrale, par Léopold II, roi des Belges et souverain de l'État indépendant du Congo. Mis en cause, en Angleterre et aux États-Unis d'abord, ce système et ses effets ont notamment fait l'objet d'un rapport d'une commission d'enquête internationale rendu public à l'automne 1905. Il contribua à la décision de reprise du Congo par la Belgique. Un siècle plus tard, la question congolaise occupé une nouvelle fois le devant de la scène. Enjeu de la mémoire, son interprétation varie selon les points de vue. Alors que les travaux des historiens passent difficilement la rampe qui les sépare de la société civile, celle-ci est alimentée par la production d'une impressionnante nébuleuse de représentations instrumentalisant [considérant le passé non pour lui-même, mais de manière utilitaire, pour défendre une cause actuelle] le passé au bénéfice d'un discours contemporain visant la monarchie, la Belgique unitaire, d'autres choses encore. Ni plaidoyer ni réquisitoire, cette étude est une modeste contribution à la compréhension de la manipulation du passé, d'une part ; de la primauté donnée à l'émotion et au sensationnel sur les résultats de la recherche d'autre part. Le présent ouvrage montre comment le travail de l'historien court le risque d'être sacrifié au credo d'un certain marketing idéologique et politique.

**Commentaire de la quatrième de couverture de Michel DUMOULIN, *Léopold II, un roi génocidaire ?*, coll.. « Mémoire de la classe de lettres », Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2005.**

### Document n° 4

"Bon et grand ami, j'ai l'honneur de soumettre à la considération de Votre Majesté certaines réflexions à propos de l'État indépendant du Congo, fondées sur une étude minutieuse. (...)

Toute accusation que je suis sur le point de porter contre le gouvernement personnel de Votre majesté au Congo a fait l'objet d'une enquête minutieuse ; une liste de témoins compétents et crédibles, de documents, de lettres, de rapports et de données officiels a été préparée avec exactitude. (...)

À propos de la soumission des villages : Grâce à (...) quelques caisses de gin, des villages entiers ont été abandonnés par une signature à Votre Majesté. **[Les terres achetées par de tels biais étaient]** des territoires auxquels Votre Majesté ne peut davantage prétendre légalement que je n'ai le droit d'être commandant en chef de l'armée belge. (...)

À propos des bases militaires établies sur le fleuve : Ces postes de pirates et de boucaniers forcent les autochtones à les fournir en poissons, chèvres, volailles et légumes sous la menace de leurs mousquets ; et quand les indigènes refusent (...), les officiers blancs arrivent avec une force expéditionnaire et brûlent leurs maisons. (...)

À propos de la manière dont est rendue la justice : Le gouvernement de Votre Majesté fait preuve d'une cruauté excessive envers ses prisonniers, les condamnant à être enchaînés comme des forçats pour les délits les plus mineurs. (...) Souvent, ces colliers à boeuf rongent le cou des prisonniers et provoquent des plaies infestées de mouches, ce qui aggrave la blessure suppurante. (...) Les tribunaux du gouvernement de Votre Majesté sont inefficaces, injustes partiels et défailants.

À propos de l'esclavagisme : (...) l'administration de Votre Majesté est engagée dans le commerce des esclaves, de gros et de détail. Elle achète, vend et vole les esclaves. L'administration de Votre Majesté donne trois livres par tête pour les esclaves aptes physiquement au service militaire. (...) La main-d'oeuvre dans les stations du gouvernement de Votre Majesté sur le fleuve supérieur est composée d'esclaves de tous âges et des deux sexes."

**WILLIAMS, G.W., *An open letter to His Serene Majesty Leopold II, king of the Belgians and sovereign of the Independent state of Congo*, juillet 1890.**

**Document n° 5**

"Messieurs, au temps où nous sommes et dans la crise que traversent toutes les industries européennes, la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché. On a remarqué, en effet, et les exemples abondent dans l'histoire économique des peuples modernes, qu'il suffit que le lien colonial subsiste entre la mère-patrie qui produit et les colonies qu'elle a fondées, pour que la prédominance économique accompagne et subisse, en quelque sorte, la prédominance politique."

**Discours de Jules Ferry à l'Assemblée Nationale, le 28 juillet 1885.**

**Extrait du journal officiel, 29 juillet 1885 (D'après J. FERRY, *Discours et opinions*, V, Paris, 1897, pp. 194-218.)**

**Notes sur les auteurs**

**Conférence de Berlin :** conférence internationale, tenue de novembre 1884 à février 1885, qui a consacré les règles du partage colonial en Afrique centrale.

Organisée par l'Allemagne et la France, la conférence de Berlin réunit les délégués de quatorze nations : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Suède, Turquie. Le 23 février 1885, les États participants édictent, dans un « acte général », deux principes essentiels de la colonisation. Le premier proclame la liberté de navigation sur le Niger et le Congo et la liberté de commerce dans le bassin du Congo ; le second, aux objectifs plus vastes, développe la théorie des zones d'influence : chacune des puissances contractantes peut revendiquer l'annexion de territoires occupés en reculant indéfiniment ses frontières jusqu'à ce qu'elles rencontrent une zone d'influence européenne voisine. Cette extension territoriale suppose une occupation effective et une notification immédiate des accords conclus avec les dirigeants autochtones aux autres puissances contractantes.

C'est par ce traité que Léopold II de Belgique a obtenu la reconnaissance de sa souveraineté directe sur le territoire du Congo.

**DUMOULIN Michel** (1950- ) historien belge, professeur à l'UCL, spécialiste d'histoire contemporaine et d'histoire de la constitution européenne.

**FERRY, Jules** (1832-1893), homme politique français, considéré comme un des pères fondateurs de l'identité républicaine en France.

Ministre des Colonies (1883-1885), il est convaincu que la France a une mission civilisatrice outre-mer, il est expansionniste et refuse de tourner son regard vers les « provinces perdues » (l'Alsace et la Lorraine). De nombreux nationalistes lui reprochent cette frilosité quant à la Revanche. L'extrême gauche lui reproche son impérialisme, qu'il dévoile encore le 28 juillet 1885. Après l'établissement du protectorat sur la Tunisie (1881), puis sur l'Annam (1883), il lance la conquête du Congo, du Niger, de Madagascar, du Tonkin. Cette politique coûteuse le rend impopulaire. Le 30 mars 1885, à la suite de l'incident de Lang Son, il doit démissionner ; « Tonkin-Ferry » est alors écarté de la vie politique. Il ne retrouve des fonctions politiques qu'en 1891, siégeant au Sénat (pour les Vosges), dont il devient président en 1893, l'année de sa mort.

**WAUTERS Alphonse-Jules** (1845-1916), écrivain belge, auteur de quelques pièces de théâtre et de récits de voyages, critique d'art et géographe. En 1884, il fonde *le Mouvement géographique*, un journal qui milite en faveur de l'œuvre coloniale de Léopold II. À côté d'un certain nombre de publications géographiques, dont la valeur scientifique est reconnue, il publie plusieurs ouvrages de vulgarisation et de propagande dont *Voyages en Afrique* (1901).

**WILLIAMS George Washington** (1864-1891): théologien baptiste et juriste noir américain, il participa à la Guerre de Sécession au lendemain de laquelle il milita pour la cause des noirs américains persécutés par le groupuscule du Ku Klux Klan. Successivement pasteur et journaliste, il se lança ensuite dans la politique. Premier membre noir de l'assemblée législative de l'État de l'Ohio, il souleva la fureur en essayant d'obtenir l'abrogation d'une loi interdisant les mariages interraciaux. En 1882-1883, il publia un ouvrage intitulé : *Histoire de la race noire en Amérique de 1619 à 1880. Les Noirs comme esclaves, comme soldats et comme*

*citoyens, avec une considération préliminaire sur l'unité de la famille humaine, un résumé historique de l'Afrique et un rapport sur les gouvernements noirs de la Sierra Leone et du Libéria.* Animateur de multiples conférences sur la cause noire, il fut ensuite amené à rencontrer notamment Léopold II, ce qui l'incita à aller découvrir l'oeuvre coloniale belge sur le terrain en juillet 1890. Sa célèbre *Lettre ouverte* (1890) d'une dizaine de pages fut largement distribuée en Europe et en Amérique, soulevant de vives protestations de la part de Léopold II et d'une partie de la classe politique belge. Ceux-ci prétextèrent la manipulation de G. Williams par des groupes de pression opposés au colonialisme de la Belgique. Il disparut prématurément suite à une tuberculose contractée à la fin de son périple africain en Egypte.

**Entoure la bonne réponse et justifie**

Doc. 1	Trace du passé	travail postérieur	justification :
	pertinent	non pertinent	justification :
Doc. 2	Trace du passé	travail postérieur	justification :
	pertinent	non pertinent	justification :
Doc. 3	Trace du passé	travail postérieur	justification :
	pertinent	non pertinent	justification :
Doc. 4	Trace du passé	travail postérieur	justification :
	pertinent	non pertinent	justification :
Doc. 5	Trace du passé	travail postérieur	justification :

	pertinent	non pertinent	justification :
--	-----------	------------------	-----------------

Doc	Raisons de faire confiance	Raisons de se méfier